



## Réunion de concertation territoriale en addictologie

**Mardi 22 janvier 2019**  
**De 14h à 16h30**

**ACCM**  
**5 rue Yvan Audouard**  
**13200 Arles**

**Salle 2 - 2ème étage**

Renseignements et inscriptions par  
téléphone auprès du DICAdd13 au  
**04 91 10 46 07** ou par mail à  
[dicadd13@ch-allauch.fr](mailto:dicadd13@ch-allauch.fr)

Le DICAdd13 vous invite à une réunion de concertation sur le thème de l'addictologie.

Nous aborderons ensemble les problématiques addictives des personnes que vous accompagnez et réfléchirons aux orientations et modalités de prise en charge possibles.

Cette réunion a pour objectifs :

- De bénéficier d'un éclairage en addictologie par des professionnels spécialisés
- De soutenir la pratique des professionnels qui s'interrogent sur l'accompagnement à mettre en place et proposer un étayage de la prise en charge
- De mieux connaître les partenaires locaux et les ressources du territoire.

*Conformément au cadre législatif de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, nous rappelons que ces temps d'échanges autour de situations rencontrées devront respecter quelques précautions:*

- *L'anonymat des personnes dont les situations seront évoquées devra être strictement garanti*
- *Aucun élément de situation qui ne soit pas éclairant pour la démarche à suivre ne devra être évoqué*

L'équipe du DICAdd13





## Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches du Rhône

Le Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône, DICAdd13, intervient en appui aux professionnels de santé des champs sanitaire, médico-social, et social, hospitaliers et libéraux.

Il intervient à deux niveaux :

**- L'information, l'orientation, et l'appui aux professionnels et aux usagers.**

Tout professionnel quel que soit son domaine d'intervention (secteur sanitaire, social, ou médico-social ; hospitalier, libéral ou associatif) peut interpeller le DICAdd13 pour une information, une orientation, et/ou un appui à sa pratique professionnelle dans le cadre de la prise en charge d'une personne présentant une conduite addictive.

**- La coordination d'un parcours personnel de soins cohérent avec le Projet Personnel de Santé de l'utilisateur.**

Pour certaines situations complexes, il est nécessaire d'aller plus loin qu'une orientation :

- Quand la situation géographique isole l'utilisateur,
- Quand le contexte de consommation est associé à d'autres problématiques (comorbidité psychiatrique, hépatite, cirrhose,...)
- Quand l'environnement de prise en charge est modifié (déménagement, sortie de cure, sortie de CSAPA après stabilisation,...)
- Quand le médecin ou l'utilisateur ne trouve pas de prise en charge adaptée à la situation

Le DICAdd13 intervient dans une démarche d'intermédiation : il mobilise en priorité les ressources à proximité du lieu de vie du patient.